

CHANGEMENT DANS LA SYMBOLIQUE DU POUVOIR EN TUNISIE

ASMA LARIF BEATRIX

Depuis le départ forcé du Président Bourguiba de la scène politique, l'élite gouvernante a hautement mis l'accent sur son aptitude à incarner, en tant que principal centre de l'ordre social, les valeurs de la société tunisienne.

Parmi ces valeurs figurent notamment celles de l'Islam et celles de la participation politique. Toutes tentatives tendant à renforcer le sentiment ou à accréditer l'idée que c'est la société, dans ses différentes composantes, qui est au cœur des événements qui modulent sa vie.

Cette notable inflexion de l'image d'un Etat « allocataire des valeurs » vers un Etat « incarnation des valeurs » pose à titre principal la question suivante :

Comment une transformation de la symbolique du pouvoir dans la logique et l'intérêt du pouvoir reflète pour une part et construit pour une autre la réalité sociale ?

On entend par symbolique du pouvoir tout ce par quoi se crée ou se signale la majesté d'un centre de décision : rites, décors, gestes, attitudes et images... frappant les imaginations et destinés à être interprétés, selon les cas, dans le sens de la rupture ou de la continuité avec la tradition.

Aussi, est-ce à travers une esquisse de l'anthropologie de l'image qu'on tentera de rendre compte de la métamorphose du politique dans le sens qu'on vient d'indiquer.

LA NOUVELLE LITURGIE DU POUVOIR

Rien ne cristallise mieux une idée politique que la mise en scène du politique. Examinons en les mettant en parallèle certaines images que l'ancien et le nouveau présidents ont donné d'eux-mêmes.

Ceux qui ont pu voir et revoir le reportage plusieurs fois transmis par les médias de la visite du Président Ben Ali aux lieux saints de l'Islam ont eu tout le loisir de recevoir des gages sur la piété de son système.

Le chef de l'Etat, devenu simple musulman, dépouillé comme l'exige le rite religieux de tout signe de sa haute charge, offre aux téléspectateurs un visage ému et une attitude de profond recueillement. Aussitôt installé

au gouvernail de l'Etat, Ben Ali s'en va sur les lieux vers lesquels un musulman est censé se tourner cinq fois pour ses prières quotidiennes et où il rêve d'aller couronner sa foi, se purifier et puiser un surcroît de ferveur pour louer Dieu et suivre ses commandements.

En accomplissant ce geste, le chef de l'Etat, «purificateur purifié», entend montrer qu'il s'installe dans la tradition et les valeurs morales de l'Islam : piété, égalité, pureté. L'image du jeune et vigoureux Président est d'autant plus saisissante et lourde de significations qu'elle sollicite des souvenirs et des attitudes opposés de l'ancien chef.

Bourguiba, sauf erreur, avait réservé son premier voyage à l'étranger aux Etats Unis et la mémoire individuelle ou collective se le représente encore buvant un verre d'eau en plein mois de ramadan devant une immense foule sidérée par l'acte sacrilège. C'était lors de l'un de ses discours fracassants des premiers temps de l'indépendance.

Plus proche et plus répétitive encore est cette image où Bourguiba, dans son palais de Monastir, vêtu de la traditionnelle «jebba» et visiblement accablé par l'âge, célèbre son anniversaire en regardant se «trémousser» de jeunes demoiselles à la chevelure longue. Que la première attitude de Bourguiba soit défendable du point de vue théologique (1) et qu'il entre dans la seconde l'influence d'un entourage intéressé et intrigant importe peu. La mémoire conserve le goût du sacrilège et creuse le fond d'une culture qui a toujours associé l'impiété et la corruption des mœurs à la déchéance méritée des princes et des gouvernants.

La gestuelle, le ton et la mouvance des corps des deux présidents gagnent aussi à être scrutés attentivement.

Le verbe, le geste et l'œil accusateurs, Bourguiba vilipendait les archaïsmes et les anachronismes de la société et nageait dans le flot des foules qu'il appelait, étreignait et maudissait à la fois. Tout à l'inverse, l'actuel Président se maintient dans un majestueux respect vis-à-vis d'une société «mature» – il y a, à ce niveau, économie des gestes et des paroles tandis que la majesté du centre est renforcée par l'éclat des voitures présidentielles – le cortège est d'autant plus impressionnant qu'il est silencieux –.

Les médias, de leur côté, ont épousé successivement les styles des deux Présidents. A la banalité de l'heure laïque a succédé celle ponctuée par les appels languissants à la prière. Et un interdit de fait a frappé les doléances relatives à la suppression des amplificateurs de la voix du *muezzin*.

Il n'est jusqu'à la statue équestre de l'ex-président reflétant l'image d'un conquérant (de son pays ?) et la gigantesque pendule à la mémoire du 7 novembre qui l'a remplacée qui ne trahissent la différence des tons et des majestés.

(1) Bourguiba avait recommandé la rupture du jeûne aux travailleurs ayant une tâche physique à accomplir.

POIDS DE L'ÉVÈNEMENT ET LIMITES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

La transformation de la symbolique du pouvoir et l'incarnation dramatisée des valeurs par le centre politique est en grande partie déterminée par l'acte de prise du pouvoir, donc par l'évènement lui-même qui doit se justifier et se légitimer. Aussi, doit-on prendre ce facteur en considération afin de ne pas inférer les changements symboliques et les aménagements institutionnels aux seuls mécanismes d'ajustement du système politique aux revendications sociales qui seraient elles-mêmes l'indice – sûr – de la constitution d'un espace social ou public.

Ce qui a fait sombrer Bourguiba est davantage la désaffection vis-à-vis de son système et l'érosion de ses images que la mobilisation collective victorieuse (quelle que soit sa coloration idéologique) pour la conquête d'espaces de liberté et d'autonomie. C'est là un point ou une nuance capitale qu'il faut relever afin de ne pas confondre les modes et les processus de changement et par là même les niveaux et la force des impacts sociaux.

Dans cet ordre d'idées, on essayera de problématiser :

1) l'origine des mouvements de mobilisation qui ont emprunté quasi-exclusivement le canal de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens) ;

2) le tarissement de ces mouvements, exceptés ceux menés par le(s) groupe(s) islamiste(s) après l'éclatement de la centrale syndicale ;

3) l'attitude attentiste qui a caractérisé la société tunisienne dans son ensemble.

L'affrontement sanglant du 26 janvier 1978 entre l'UGTT et l'armée, pour la première fois réquisitionnée, marqua la fin d'une période paisible et même relativement prospère et l'entrée dans une autre, faite d'austérité et de conflits.

Le gouvernement de Hedi Nourra (1970-1978), édifié sur les ruines de l'expérience socialiste, avait pu en récolter les fruits tardifs – ceux des investissements à rentabilité différée – et engager une politique de création d'emplois. Mais cette politique ne dura que le temps de ses moyens. La fragilité de l'économie tunisienne, son incapacité, entre autres, à satisfaire la demande additionnelle d'emplois et l'urgence de comprimer les dépenses publiques avaient vite fait de rompre le *modus vivendi* entre l'UGTT et le gouvernement (2). Cependant la fin des années « grasses » et le retour des années maigres n'expliquent pas à elles seules l'ouverture de l'ère des mobilisations.

(2) Le « contrat de progrès » proposé par le gouvernement à l'UGTT en 1974 avait établi leurs rapports réciproques.

On sait depuis les travaux d'Olson que l'intérêt individuel, loin de commander l'engagement dans les mouvements sociaux, favorise au contraire une attitude attentiste et la stratégie du « ticket gratuit » (3). Sans doute faudrait-il chercher un début de réponse à ces mobilisations, d'une part, dans les mouvements idéologiques, stratégiques et organisationnels internes à l'UGTT (mais ce serait là l'objet d'une autre étude à part) et, d'autre part, dans ceux qui lui sont externes et qui relèvent de la société en général.

Avant les événements du 26 janvier, l'effervescence et l'ébullition idéologique étaient à leur comble aussi bien à l'UGTT qui s'était faite remarquer par la violence de ses critiques de la politique gouvernementale qu'au sein de la société. Des groupes aux mêmes affinités idéologiques commençaient à se constituer et à lutter, qui pour obtenir sa légalisation, qui pour faire paraître ses publications. Le MDS (Mouvement des Démocrates Socialistes) parvint à obtenir l'autorisation de faire paraître ses deux hebdomadaires libres ; il en alla de même pour le MTI (Mouvement de la Tendance Islamique) pourtant si peu au goût du gouvernement (4).

La profusion des projets et des visions et leur exaspération dans un contexte de récession économique n'avaient cependant pas donné lieu à des actions collectives en dehors de l'UGTT. Si l'on excepte les campus universitaires et peut-être aussi la « rébellion du pain » de 1984, il ne semble pas que le champ de lutte ait dépassé les structures de l'UGTT. Même le puissant MTI, ne serait-ce que par son organisation, n'apparut à visage découvert sur la scène publique qu'après l'éclatement de l'UGTT.

A cette configuration des événements, on peut avancer deux explications :

— les mouvements et partis politiques, malgré leurs clameurs, sont incapables de se mobiliser par déficience organisationnelle, soudure idéologique, intérêt pour l'action et toutes autres raisons ;

— tous les mouvements ont investi l'UGTT, qui pour œuvrer relativement à l'abri de la répression, qui par prosélytisme idéologico-religieux, qui pour les deux à la fois.

On peut pencher d'autant plus vers la deuxième explication qu'elle n'est pas exclusive de la première et qu'il existe des indices pour la corroborer.

Le gonflement des effectifs de la centrale syndicale coïncidant avec le moment où elle se jeta dans l'action — ainsi que ses luttes internes qui éclatèrent aussitôt, n'avaient jamais été liés ensemble. Or, il est fort probable que l'envahissement de l'UGTT par des « transitaires » venus de différents horizons idéologiques et dont les stratégies et les intérêts étaient situés en dehors du champ syndical proprement dit (5) a joué un double rôle : dans la radicalisation de l'UGTT et sa véhémence comme en 1978, d'une part

(3) OLSON (Mancur). — *La logique de l'action collective*. — Paris, PUF, 1978.

(4) Leurs publications ont été interdites après la révolution iranienne.

(5) On a eu l'occasion de souligner ce point. Voir BEATRIX (A.L.). — *Chronique Tunisie*. A.A.N., XXV, 1986.

dans son éclatement, manifesté par ses crises chroniques, d'autre part, l'Etat, à qui l'on attribue l'œuvre destructrice de l'UGTT, n'avait, au fond, que profité de ses faiblesses.

Quoi qu'il en soit des raisons qui avaient ouvert la crise de l'UGTT, un fait reste indéniable : les mouvements de mobilisation tournèrent court au fur et à mesure de son affaiblissement et l'on peut conclure à un relatif échec des luttes qui ont emprunté son canal ainsi qu'aux limites des forces de mobilisation sociale.

Seul le groupe des islamistes sortit assez aguerri de ses épreuves avec le pouvoir pour oser occuper l'espace public après la capitulation de l'UGTT. Les islamistes avaient sur les autres groupes l'avantage de la solidité du socle idéologique, de la densité des rapports interpersonnels, de la force du messianisme et même de l'intensité de la répression gouvernementale. Mais même ce groupe qui avait eu l'occasion de former et d'affirmer son identité là où l'avaient conduit son prosélytisme et ses recherches de refuges : mosquées, université, UGTT et quelque peu l'armée... Même ce groupe sorti au grand jour défiant le système au nom de Dieu n'avait pas entraîné plus que ses troupes.

Etant donné les limites des actions sociales, on peut dire que le régime de Bourguiba s'est laissé engloutir, le 7 novembre, par désaffection, par son inaction.

LA DÉSAFFECTION

Rien n'illustre mieux cette idée que l'attitude attentiste qui caractérisa globalement la société tunisienne au plus fort du duel de Bourguiba avec les islamistes. Tout s'est passé comme si les Tunisiens attendaient (mais sans jamais penser à intervenir) de la lutte entre le Chef de l'Etat avec les islamistes, le jugement de Dieu lui-même.

Si l'on devait réduire cette attitude complexe à quelques facteurs structurels et trans-idéologiques, on évoquerait un mélange d'exaspération, d'insécurité et de désir d'en finir avec le Père fondateur.

Les motifs d'exaspération sont innombrables et peuvent varier selon les groupes en fonction de leurs sensibilités idéologiques et de leurs besoins sociaux. La colère du bourgeois ne procède pas forcément des mêmes motifs que celle de l'ouvrier ou du paysan. Mais il y a de grandes et petites choses qui arrivent parfois à exaspérer tout le monde, toutes catégories sociales confondues.

Le citoyen était aussi mal servi que l'Etat, livré aux intrigues, aux planifications de la succession et aux scandales de la corruption, et pourtant les médias faisaient comme si de rien n'était. Ils avaient continué à servir les mêmes images et les mêmes discours congelés ! Tous les jours à la même heure, les auditeurs et les téléspectateurs étaient invités à écouter les directives présidentielles : séquences des discours du Président du temps où il était « zaim » et avait sa voix d'oracle.

Ces directives déversées durant des années avaient fini par provoquer un écœurement général. D'érodée l'image devint haïssable. On en est venu à souhaiter le silence et la mort du Père. Ce genre de pseudo-culte du chef, il y en a d'autres, avait fait peut-être plus de mal à Bourguiba que tous les mouvements sociaux réunis (6).

L'exaspération s'était peu à peu couplée avec la peur et le sentiment d'insécurité. Les premiers attentats terroristes du 2 août 1987 – à la veille de la célébration de l'anniversaire du président, précédés, au mois de juillet par la marche de «résistance» des islamistes favorisèrent la propagation des rumeurs les plus folles. Les femmes qui n'avaient pas adopté la tenue recommandée par les islamistes n'osaient plus sortir qu'escortées. Les laïcs étaient aux abois mais ne bougèrent pas.

Finalement l'atmosphère devint cauchemardesque. On s'attendait à un jugement sévère de la Cour de sûreté de l'Etat à l'égard des islamistes et à l'intervention de commandos suicides recrutés parmi leurs adeptes, qui mettraient le pays à feu et à sang. Le verdict de la Cour s'avéra clément mais ne suffit point à calmer les esprits. Des bruits circulèrent sur la volonté du chef de l'Etat de les faire rejurer. Fondée ou non, la rumeur persista. Et comme l'on ne pouvait se complaire longtemps dans les frissons de la peur et de l'incertitude, on était prêt à accepter un dénouement. Ce fut celui du 7 novembre ; cela aurait pu être un autre.

Lorsque les nouveaux dirigeants parlèrent de salut public et énoncèrent leur programme axé sur le respect des institutions et du caractère musulman du pays, ils n'eurent aucun mal à présenter leur propre succès dans la prise du pouvoir comme étant celui de la société dans sa totalité.

Le logique de la nouvelle symbolique du pouvoir (répétons-le) et sa teneur idéologique doivent beaucoup au succès du 7 novembre. Il fallait légitimer l'état de fait en l'inscrivant dans les attentes des uns et des autres : la soif d'entendre de nouvelles paroles et d'y croire et de recevoir de nouvelles images.

Des termes comme «soulagement», «espoir», qui avaient parcouru la société tant au sein de ses groupes constitués que parmi les individus, ne témoignent pas seulement du sentiment de sécurité, enfin retrouvé. Ils traduisent aussi la joie maligne d'avoir terrassé un monstre sacré, un père jugé sénile et source de tous les blocages.

L'implication de tous dans «le meurtre du père» fut en partie à l'origine de cette communion (le mot n'est peut-être pas aussi exagéré qu'il le paraît) entre le peuple et ses nouveaux dirigeants, qui sont ceux d'hier.

Mais une communion ne dure qu'un moment et les sentiments à l'égard d'un patriarche vieilli et même haï sont complexes et susceptibles des métamorphoses les plus spectaculaires.

(6) Il a suffi parfois de quelques paroles de Bourguiba pour transformer une rébellion, celle du pain de janvier 1984, en manifestation de soutien à son égard.

Le nouveau chef d'Etat prit soin au départ de ne rien bousculer, rendit un bref hommage au Président déchu et multiplia les gestes d'apaisement social en libérant par centaines les prisonniers, politiques et autres. Et profitant de son temps de grâce, il hâta l'organisation des élections présidentielle et législatives.

MODALITÉS D'IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ DANS LA MARCHÉ DU NOUVEAU SYSTÈME.

Parmi les modalités de mobilisation du consentement et d'implication de la société dans la marche du nouveau système, il convient de mentionner la signature du «pacte» national entre le gouvernement et les différents partis d'opposition ainsi qu'avec l'un des représentants d'un mouvement d'obédience islamiste non encore reconnu (7). A noter également les rencontres formelles ou informelles entre les leaders politiques islamistes et le Chef de l'Etat ou son Premier ministre. Ces rencontres, qui témoignent entre autres du désir du gouvernement de se donner un nouveau «look» plus avenant et moins sectaire, ont précédé ou accompagné une campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives, qui restent à comprendre et, éventuellement, à comparer avec les anciennes.

Le Président Ben Ali ayant été seul candidat à la Présidence, il n'y a eu de véritable campagne électorale que pour les élections législatives.

Or, lorsqu'on se reporte d'une part, à cette campagne, donnée à vivre et à interpréter comme consécration à la fois du pluralisme existant et de la volonté démocratique du nouveau système, et d'autre part, aux résultats des élections, ramenant encore un parlement monocouleur, on est de prime abord déconcerté.

Les élections législatives de 1986 comme celles de 1981 avaient fait l'objet des plus vives contestations. Tous les partis et mouvements avaient applaudi l'initiative présidentielle d'organisation d'élections législatives anticipées.

Le Président, faisant de la démocratie la clef de voûte de son système, avait pu dire au congrès du «salut» du mois de juillet 1988 : «Le pluralisme est devenu un impératif dicté par le degré de maturité atteint par le peuple tunisien ainsi que par l'intérêt supérieur du pays». Ou encore : «J'appelle la démocratie de mes vœux et puisque j'en ai les moyens, au besoin, je l'imposerai à ceux qui n'en veulent pas».

Tout le monde s'attendait au moins à un changement substantiel de la représentativité des courants politiques, même après la promulgation du code électoral le 26 décembre 1986, qui avait quelque peu modéré les espoirs. Le code avait retenu le scrutin majoritaire à un tour, le parrainage des candidats par soixante quinze électeurs et le financement des campagnes par les partis.

(7) Voir dans le même AAN XXVIII, 1989, Chronique Tunisie.

Que révèlent les résultats du 2 avril 1989 ? Le Président Ben Ali a obtenu 99,27 % des suffrages exprimés. Le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique, parti au pouvoir, ancien PSD), présent dans les 25 circonscriptions du pays a remporté les 141 sièges à pourvoir et obtenu 80,48 % des suffrages. Le MDS, présent dans 21 circonscriptions avec 124 candidats, n'a réuni que 3,76 % des voix. Les indépendants présents également dans 21 circonscriptions, dont 19 listes soutenues par le mouvement islamiste, ont obtenu environ 13 % des suffrages. Quant aux autres formations, elles ont recueilli moins de 1 % des voix.

Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé ? Pourquoi ce résultat électoral, si peu attendu et qui rappelle davantage le plébiscite que le vote, n'a-t-il pas autant que jadis soulevé les protestations et les commentaires amers ? Vraisemblablement rien n'a changé, c'est l'ancien PSD, rebaptisé RCD, qui a triomphé des autres formations, et n'était-ce la percée des islamistes, on se croirait renvoyé aux lendemains électoraux d'antan. On ne peut comprendre ni le sens du vote du 2 avril ni le peu de réactions qu'il a suscitées alors même que beaucoup avait nourri des illusions, qu'à deux conditions : se reporter à la campagne électorale et à l'apparition de Bourguiba le jour du vote ; ne pas oublier les limites de l'impact social, direct, sur le changement politique advenu en Tunisie.

Lors de la campagne pour les législatives, tous les partis politiques, excepté le RCD en la personne du Premier ministre de l'époque, H. Bac-couche, s'étaient abstenus de déterminer les lignes de clivages qui les séparaient du mouvement islamiste. Le MDS, comme tous les autres petits partis de gauche, sans doute dans l'espoir de capter le plus possible de suffrages, n'avait voulu égratigner personne. Ce fut un mauvais calcul, car aucune mobilisation ne peut se faire à partir des seules généralités concernant les intentions.

Le gouvernement réussit d'autant mieux la mobilisation des clivages (8) qu'il était servi par la structure tentaculaire, rodée et bien implantée du RCD et qu'il utilisa l'image de Bourguiba comme caution suprême pour le nouveau système. Le 2 avril, Bourguiba vota devant les caméras de la télévision pour celui qui l'avait évincé.

L'événement banalement enregistré dans la presse étrangère, vite effacé et oublié de la presse locale, apporta au parti au pouvoir la bénédiction qui lui manquait, celle de son fondateur, et fut vécu par la majorité des Tunisiens comme un drame personnel. L'image du « Combattant suprême » réduit à son ombre cassée de vieillard trahi et douloureusement seul, remua plus d'un Tunisien ;

Qui peut recenser le nombre des personnes qui ont plébiscité le parti de Bourguiba par piété filiale tardive, fidélité à une figure charismatique ou tout autre motif où la figure historique de l'ancien Président reste

(8) Selon NETTL (J.P.). — toute mobilisation est une mobilisation des clivages, voir : *Political mobilization : A Sociological Analysis of Methods and concepts*. London. Faber and Faber. 1967.

prédominante ? Dans la dimension utilitaire qui poussa les dirigeants à exhiber la caution « Bourguiba », il y a les indices d'une violence qui ne dit pas son nom.

Si la mobilisation avait opéré principalement à partir de clivages tels que laïcité/religion, l'on comprendrait le plébiscite du RCD et l'émergence des islamistes en tant que deuxième force politique. Reste à comprendre pourquoi le MDS et tous les autres partis qui ont espéré leur propre consécration avaient si mollement réagi au plébiscite du RCD et à leur propre défaite (9) ?

Si l'on trouve à l'origine des illusions de tous ces partis une propension à assimiler – d'une manière inconsciente – la prise du pouvoir du 7 novembre au triomphe de leurs propres actions de revendication, il faut en revanche rechercher le « moins d'indignation » d'une part, dans le sentiment d'implication dans un régime applaudi dès le départ et, d'autre part, dans l'efficacité des nouveaux symboles du pouvoir.

L'EFFICACITÉ RELATIVE DE LA NOUVELLE SYMBOLIQUE DU POUVOIR

La réussite d'un système politique est peut-être moins à rechercher dans sa réelle conformité aux principes généraux et généreux dont il se réclame (démocratie, pluralisme etc.) que dans son aptitude ou non à présenter un visage de domination culturellement acceptable. On peut dans cet ordre d'idées dire que la domination sous le Président Bourguiba n'était plus culturellement reconnue ou soutenue, rejetée qu'elle était par les opinions religieuses et laïques, alors qu'elle avait au départ bénéficié tant bien que mal d'un certain réformisme religieux encore dans l'air du temps.

Le nouveau régime n'a pas imaginé un système juridique et institutionnel plus apte à coller à la vie. Il y a aujourd'hui, avec toutes les réformes sur le code de la presse et l'organisation des partis, peut-être plus que sous l'ancien système, de décalage entre la norme et la pratique. C'est encore la volonté du Président qui est au-dessus des lois et des institutions. Cependant on ne crie pas au scandale et les ténors de la Ligue des Droits de l'Homme font leur entrée au gouvernement (10).

Qu'est-ce qui a rendu le nouveau visage de la domination acceptable ? Le pourquoi est dans le comment. On a déjà quelque peu répondu à cette question en notant la transformation de la symbolique du pouvoir et l'implication de la société, entre autres, par le vote ou le plébiscite dans la marche

(9) Le MDS avait contesté les résultats des élections mais sans la véhémence de jadis. La démission de A. Mestiri de son poste de secrétaire général du MDS, au mois de juillet 1989, n'est pas entièrement à mettre sous le compte de la protestation : Comme il l'a dit lui-même, il a « perdu un pari ».

(10) La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) a changé deux fois de Président par suite de nominations au gouvernement.

du système. Reste à savoir comment en donnant satisfaction au sens des uns et des autres, le gouvernement ne reflète plus seulement (en les manipulant à son profit) les dispositions sociales mais infléchit aussi l'organisation de la société et les rapports de l'Etat avec elle.

VERS UNE MÉTAMORPHOSE DU POLITIQUE ET DU SOCIAL

Après s'être fait le porte-parole de l'authenticité, de la participation etc. le gouvernement a distillé un discours politique à plusieurs vitesses qui, s'il ne comble pas tout le monde, ne mécontente personne. Les revendications des islamistes sont en partie satisfaites, ne serait-ce que par l'atmosphère très religieuse qu'ils respirent dans le pays. Des crédits ont été alloués pour l'équipement des lieux du culte. L'Université «*Zitouna*» a été rétablie dans son ancien statut. Le Secrétariat d'Etat aux affaires religieuses s'est installé dans l'ancien *Dar el Charaa*. Un prix présidentiel a été institué pour encourager l'apprentissage du Coran. Des directives ministérielles de moralisation ont nettoyé les rues, les hôtels et autres lieux publics, des racoleurs, blasphémateurs, ivrognes et prostituées. Les craintes des laïcs sont apaisées par la déclaration – après quelques hésitations – de l'intangibilité du Code de statut personnel. Désormais la société, pour un certain temps au moins, peut jouir d'elle-même et se contempler dans son propre miroir. Les protestataires, qu'ils soient dans les partis, mouvements ou ligues, peuvent poursuivre presque tranquillement leur activité à condition de ne pas top se laisser aller à la mauvaise humeur et de trouver le ton juste.

Les hommes et les femmes peuvent retrouver leurs anciens marabouts ou en avoir d'autres. Ils peuvent créer de nouvelles formes de sociabilité et de convivialité. Ils peuvent inventer ou retrouver des espaces ludiques ou juridiques communautaires. L'Etat, tant qu'il ne se sent pas menacé, ne viendra pas au nom de son modernisme les fustiger ou les sommer de changer leurs attitudes.

Il est pour le moins significatif de constater, lors d'une célébration très officielle de l'anniversaire de la création d'un complexe touristique, que des étendards, qui accompagnent normalement les processions maraboutiques, ont fait partie du décor.

Que l'Etat ne soit plus ce redoutable maître d'école qui dicte ce qu'il faut faire ou ne pas faire, ce qu'il faut croire ou ne pas croire peut se révéler d'une grande importance dans le retour et (ou) la création de nouvelles formes de remembrement social. On peut même émettre l'hypothèse que celles-ci sont déjà à l'œuvre et travaillent le tissu social tunisien. Mais faut-il conclure de cette nouvelle possibilité de déploiement du social, au recul de l'Etat et à l'avancée de la société ? Ni l'un ni l'autre, mais métamorphose des deux.

Le politique trouvera (a trouvé ?) à son tour d'anciennes et de nouvelles formes de contrôle politique et social, peut-être de plus en plus par l'association, l'implication et la cooptation des intellectuels, des notables et de tous ceux capables d'avoir une opinion ou un impact sur celle-ci.

A la pluralité des rythmes du temps vécu dans la société tunisienne correspondra la gamme adéquate des contrôleurs, des intercesseurs et des médiateurs.

De telles formes de construction et de gestion du social s'opposent-elles à une domination entachée de patrimonialisme ? La fin d'un patriarcat implique-t-elle la fin du patriarcat ? On peut en débattre. Toutefois, il n'est pas nécessaire de s'enfermer dans le cadre d'une définition ou d'un concept que déborde la cacophonie de la vie réelle.